

# AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le mercredi 26 janvier 2022, se réunira le :

**mercredi 02 février 2022  
à 18 heures 30  
Salle des Fêtes - Rue du Moulin**

## ORDRE DU JOUR

1. Désignation du Secrétaire de Séance
2. Informations dans le cadre de la délégation accordée au Maire au titre de l'Article L2122-22 du C.G.C.T
3. Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1er Décembre 2021
4. Liste des emplois permanents
5. Régime indemnitaire RIFSEEP (IFSE — CIA) — Suppression des plafonds locaux
6. Subvention exceptionnelle — ARPH
7. Association Age Tendre : désignation de 3 représentants
8. Convention pour l'instauration de prestations de service informatique avec Valenciennes Métropole
9. Convention relative à la mise en oeuvre des rappels à l'ordre à l'égard des mineurs
10. Bibliothèque Municipale — « Désherbage de livres »
11. Questions diverses :
  - \* Réflexion au regard du cahier des charges du marché public de services attribué à la Banque Postale

*Présence du public autorisée selon la capacité de la salle et dans le respect des gestes barrières.*



Affiché le 26 Janvier 2022  
Le Maire,

  
Philippe GOLINVAL